

Appel à projet pour une Résidence d'écriture numérique - 2017/2018

La Marelle et Alphabetville lancent chaque année un appel à projets pour une résidence d'écriture numérique, avec le soutien de la DRAC PACA et en partenariat avec le Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées.

L'objet de l'appel est de concevoir une œuvre littéraire d'un format numérique que les candidatees devront élaborer durant une résidence de création d'une durée de six semaines. Les projets seront validés par un jury composé d'écrivains, de conseillers littéraires, de membres des structures organisatrices et des institutions partenaires. Ce jury sera seul habilité à apprécier le respect des critères de sélection et la qualité du projet soumis.

Conditions

Les dossiers seront retenus en fonction des critères suivants :

- présenter avant tout un projet d'écriture en vue d'une édition, et non un projet de spectacle, de performance, de vidéo, etc. Le texte (ou l'articulation texte/image, en cas d'album illustré, de bande dessinée ou de roman graphique) doit donc rester majoritaire, même si le projet lui donne une dimension visuelle, sonore, hypermédia... ou s'il prend une forme collective ou interactive
- dépasser le simple lien homothétique à la forme livre, pour imaginer un rapport à la lecture et/ou à l'écriture innovant, en lien avec la spécificité du support
- être imaginé en vue d'une éditorialisation et d'une publication sur support numérique (tablette, liseuse, application informatique, web...), en privilégiant les ressources EPUB3 et HTML5
- posséder une réelle ambition littéraire. Tous les genres sont autorisés (narration, poésie, théâtre, ouvrages pour la jeunesse, bande dessinée...)

Les traductions sont admises, à condition que le(s) candidat(s) intègre(nt) celle-ci dans la production finale, et que le dossier soit présenté au jury en français.

Calendrier

La date limite de **réception des dossiers est fixée au 30 juin 2017 à minuit**. Le jury se réunira début durant l'été 2017, et rendra son **avis le 1er septembre 2017** au plus tard. La **résidence se tiendra au cours du premier semestre 2018** (6 semaines, dates précises à venir), période durant laquelle le ou les candidat•e•s devront se rendre disponibles pour effectuer leur séjour à La Marelle, villa des auteurs, la Friche la Belle de Mai, Marseille, France.

Les dossiers doivent impérativement être envoyés par mail, avec coordonnées téléphoniques, pièces jointes et liens éventuels, à l'adresse suivante : numerique2018@la-marelle.org

Pièces à joindre

- CV ou présentation détaillée du ou des candidat•e•s (éventuellement avec description des travaux précédents)
- adresse(s) postale(s) du ou des candidatees
- présentation artistique complète du projet (contenu, genre littéraire, forme, collaboration...)
- présentation technique complète du projet (dispositif, maîtrise ou non des outils numériques, matériel disponible, collaboration technique, développement envisagé...)
- extraits de texte, exemples visuels ou sonores, travaux précédents...

Remarques

Profil des candidatures

Le projet peut être porté par un·e auteur·e seul·e, autonome sur le plan technique, ou par un collectif (auteur·e accompagné· d'un· autre auteur· et/ou d'un·e artiste d'une autre discipline — illustration, musique, graphisme, etc. — et/ou d'un·e développeur·euse ou d'une personne-ressource sur un plan technique). Matériel

Une connexion wifi sera disponible gratuitement sur place. Aucun matériel ou logiciel informatique ne sera fourni par les organisateurs. Tout achat de logiciel ou de matériel sera pris en charge par le ou les lauréats, sur le budget qui leur est alloué ou, si dépassement, sur leurs propres ressources.

Conditions financières

Les lauréats se verront attribuer :

- une bourse de 3 000 € au total (quel que soit le nombre de personnes)
- une aide technique et artistique, qui pourrait prendre la forme d'un accompagnement par un•e développeur•euse durant la période de résidence
- la mise à disposition d'un logement de 90 m2 (deux chambres, séjour, cuisine, salle de bains...)
- Les frais de déplacement seront pris en charge, pour un montant maximal de 200 € aller-retour, sur justificatifs. Les frais de transport supplémentaires sont à la charge des lauréat•e•s

Développement et restitution

- Une présentation du projet sera effectuée par les organisateurs à la Friche la Belle de Mai, Marseille
- Cette résidence s'inscrit dans le projet d'édition numérique de La Marelle, et bénéficiera d'un accompagnement artistique et éditorial, y compris après la période de résidence. Les organisateurs mettront les moyens en place pour favoriser la production, l'édition et/ou la diffusion du projet, en principe dans la collection d'édition numérique de La Marelle. Ils ne sont cependant en aucun cas tenus à une obligation de résultat.

Aspects juridiques

- Le résultat artistique devra être conforme aux droits en vigueur (en particulier pour les reproductions de textes, l'utilisation de matériaux sonores ou visuels...). Il reviendra à la charge des auteur•e•s de garantir cette conformité.
- Les auteur•e•s conserveront l'ensemble de leurs droits. Toute proposition de publication faite par les organisateurs donnera lieu à l'établissement d'un contrat d'édition spécifique.
 - Une convention de résidence sera établie entre les parties dès la phase de préparation.

Les lauréats précédents

2013 Jean-François Magre, Nanodrames

2014 Martin Page et Samuel Jan, Emma et la nouvelle civilisation

2015 Matthieu Duperrex, Sédiment(s)

2017 Camille de Chenay / Samuel Leader / Célio Paillard, L'Observatoire

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Provence-Alpes-Côte d'Azur Partenaire financier principal



En partenariat avec la Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées

